

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT
Réunion du 11 juillet 2019, 20H30 à la mairie

Présents : Maryse TOCQUER, René LE TALLEC, Louis THOMAS, Denis SEITÉ, Jean Claude GUILLOU, Isabelle BIDEAU, Yves Marie DAYOT, Hervé QUEMENER, Olivier LEON, Claude LE NOAN, Michel PITON,

Absents : Nathalie BIHAN, Joseph ISNARD, Antoine CORIOU, Serge DEBERGUE (procuration à Hervé QUEMENER),

Secrétaire de séance : Jean Claude GUILLOU

Date de convocation du Conseil Municipal : 04.07.2019

Le quorum étant atteint, Maryse TOCQUER ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour :

- Approbation du PV du Conseil Municipal du 16.05.2019
- DIA (information)
- Morlaix Communauté : recomposition du conseil communautaire
- Morlaix Communauté : modification des statuts
- SIMIF : adhésion au groupement de commande pour fourniture et maintenance des logiciels
- Fontaine : Lancement de l'étude et demandes de subvention
- Enclos : Travaux entretien 2019 demandes de subvention
- Motion de soutien au Collège de Plougasnou
- Subvention 2019 – complément
- Questions diverses

DEMANDE D'AJOUT : Travaux d'enrobée Route de Guersaliou

Pas d'opposition, ce point est donc ajouté.

1. Approbation du PV du conseil municipal du 16 mai 2019

Demande de précisions d'Hervé QUEMENER à propos de la réunion en préfecture au sujet de l'installation d'une antenne de téléphonie mobile.

Mme le Maire répond que des propriétaires ont été contactés et que des études vont être réalisées.

Pas d'autre remarque, le compte-rendu est approuvé **à l'unanimité**.

2. DIA (information)

Trois déclarations d'intention d'aliéner ont été reçues (un terrain situé 5^{bis} impasse de Trohon, une habitation située 4 rue de la Duchesse Anne de Bretagne et une habitation située 4 cour de Kericuff). Le conseil municipal prend acte que le droit de préemption n'a pas été exercé.

3. Morlaix Communauté : recomposition du conseil communautaire

Morlaix Communauté a délibéré afin de conclure un accord local fixant le nombre de conseillers communautaire. Le nombre total de conseillers serait fixé à 51, dont 1 pour Saint Jean du Doigt. Les élus de chaque commune sont invités à se prononcer sur cet accord.

René LE TALLEC fait remarquer que la représentation des petites communes est faible par rapport à la ville centre car la répartition est proportionnelle au nombre d'habitants. **Vote** : approuvé **à l'unanimité**.

4. Morlaix Communauté : Modification des statuts

Mme le Maire donne lecture aux conseillers municipaux des modifications des statuts de Morlaix Communauté approuvés lors du conseil communautaire du 1^{er} juillet 2019.

Remarques de René LE TALLEC sur la gestion des eaux pluviales (qui ne prend pas en compte la campagne) et l'entretien du GR34 par l'intercommunalité (dont les modalités ne sont pas clairement définies dans les statuts). **Vote** : désaccord **à la majorité (11 voix contre et 1 voix pour (Maryse TOCQUER))**

5. SIMIF : adhésion au groupement de commande pour fourniture et maintenance des logiciels

Le SIMIF propose un groupement de commande pour l'optimisation d'achats informatiques de logiciels, de licences, de matériels et prestations associées. La collectivité sera libre de souscrire (ou non) au contrat sélectionné. Le SIMIF assurera les fonctions de coordonnateur du groupement

Vote : approuvé **à l'unanimité**

6. Fontaine : Lancement de l'étude et demandes de subvention

La Commission d'appel d'offres ayant étudié les candidatures reçues en lien avec Mme Quéro, ingénieur du patrimoine en charge de ce dossier, propose de retenir le groupement Piot Candio qui a formulé une offre à :

- 12 275€ HT pour la partie Etude de diagnostic (tranche ferme)
- 10 500€ HT pour la maîtrise d'œuvre de la restauration (tranche optionnelle calculée sur une estimation de travaux de 150 000€)

Ces dépenses pourraient être subventionnées, des dossiers vont être envoyés aux financeurs.

Vote : approuvé à l'unanimité.

Un point sur l'avancement des travaux de restauration 2018 de l'Enclos paroissial est présenté aux élus.

7. Enclos : Travaux entretien 2019 demandes de subvention

Le montant des travaux 2019 suggérés par l'Architecte des bâtiments de France est de 17 795.22€ HT. Ces travaux pourraient être subventionnés à 50% par l'Etat et à 25% par la Région ce qui laisserait un reste à charge de 4 448.81€ HT pour la commune. **Vote** : approuvé à l'unanimité.

8. Motion de soutien au collège de Plougasnou

Les conseillers municipaux sont invités à apporter leur soutien au collectif de défense du collège de Plougasnou contre la fermeture envisagée du collège. **Vote** : approuvé à la majorité (10 voix pour, 2 abstentions (Hervé QUÉMENER et Serge DEBERGUE)).

9. Subvention 2019 - complément

L'association ICE a formulé une demande de subvention de 500€ pour 2019.

Vote : approuvé à l'unanimité.

10. Travaux d'enrobés – Route de Guersaliou

Eurovia a transmis un devis de 16 675€ HT pour la rénovation de 400 mètres linéaires dans le secteur de Guersaliou. **Vote** : approuvé à la majorité (11 voix pour, 1 voix contre (Hervé QUÉMENER)).

11. Questions diverses

Décision prise par délégation du conseil municipal :

Renouvellement de la ligne de trésorerie de 120 000€ auprès du Crédit Agricole

Point sur les travaux d'aménagement du bourg :

La réception du chantier est prévue pour le vendredi 26 juillet

Choucas :

La Chambre d'agriculture du Finistère nous a transmis une délibération votée à l'unanimité le 17 juin dernier relative à la lutte contre la prolifération du choucas des tours. Des moyens supplémentaires sont demandés ainsi qu'une indemnisation des agriculteurs sinistrés.

Mme le Maire propose de prendre une motion de soutien.

Vote : approuvé à la majorité (11 voix pour, 1 abstention (René LE TALLEC)).

Avant de lever la séance, Le Maire rappelle la date du prochain conseil municipal :

Jeudi 19 Septembre 2019 à 20h30